

MISEZ SUR LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE

Le vieillissement de la population accentue désormais des défis de recrutement. Favoriser l'embauche et le maintien en emploi des travailleuses et travailleurs expérimentés peut, par conséquent, se révéler un atout stratégique pour votre entreprise.

En tant qu'employeur, c'est une occasion de recruter ou de retenir une main-d'œuvre compétente, de conserver des connaissances utiles dans l'entreprise et d'accroître la productivité.

Pour les travailleuses et travailleurs expérimentés, cela veut dire avoir accès à des conditions de travail mieux adaptées à leurs besoins ou à des tâches diversifiées.

RETIREZ-EN DES AVANTAGES

- Une entreprise compétitive, productive et rentable.
- Un bassin de candidates et candidats qualifiés.
- Une expertise valorisée et maintenue au sein de l'entreprise.
- Un environnement de travail qui favorise la fidélisation du personnel.

INSPIREZ-VOUS DES MEILLEURES PRATIQUES

En tenant compte des besoins des travailleuses et travailleurs expérimentés, vous pouvez les attirer ou les motiver à rester dans votre entreprise.

Vous vous assurez également que votre entreprise demeure compétitive.

Organisation souple du travail

- Aménagez les horaires, réduisez ou partagez le temps de travail.
- Repensez la composition des équipes, la répartition des tâches et la charge de travail dans un esprit d'allègement et de souplesse.
- Favorisez la polyvalence dans la composition des équipes.
- Offrez la possibilité aux personnes expérimentées de changer de poste en faisant preuve d'équité dans l'accès à la mobilité dans l'entreprise.

Contribution reconnue et valorisée

- Soulignez la contribution de vos employées et employés expérimentés aux réalisations de l'entreprise, en organisant des activités de reconnaissance.
- Favorisez le dialogue en constituant des comités mixtes composés de représentantes et représentants de l'employeur et du personnel.

Développement des compétences

- Offrez de la formation et assurez-vous qu'elle est adaptée aux modes d'apprentissage des travailleuses et travailleurs expérimentés.

Transmission du savoir et transfert des connaissances

- Encouragez l'accompagnement professionnel (coaching), le parrainage ou le compagnonnage par les personnes expérimentées et donnez-leur ainsi la possibilité de se sentir valorisées dans leur travail.

PASSEZ À L'ACTION

Communiquez avec Emploi-Québec pour obtenir des conseils adaptés à votre entreprise.

Une conseillère ou un conseiller de votre région peut vous fournir :

- une aide-conseil pour adapter votre organisation du travail ou vos pratiques de gestion;
- une aide financière pour l'adaptation de votre milieu de travail ou la révision de certaines pratiques.



www.emploiquebec.gouv.qc.ca | 1 877 767-8773



F-2490 (2014-03)

Emploi

Québec

